

PRÉPARATION DES EAF AU LYCÉE POUR UNE PROGRESSIVITÉ DES APPRENTISSAGES EN SECONDE

L'un des objectifs principaux de la démarche pédagogique exposée ici est d'engager dès la classe de seconde l'apprentissage des quatre exercices des épreuves écrites anticipées de français, y compris de ceux de la voie technologique, afin d'en garantir une appropriation très progressive par les élèves et gagner ainsi en efficacité. Les élèves qui entrent au lycée ont développé au long du cycle 4 des compétences sur lesquelles on peut s'appuyer dans l'esprit d'un continuum, en remobilisant les apports de l'amont vers de nouvelles acquisitions. En outre, un réinvestissement explicite rassure les entrants en seconde. Plusieurs scénarios didactiques sont envisageables pour combiner les différents apprentissages menés de front sur l'année ; ils reposent sur le même principe de transfert et d'articulations sur les trois trimestres de l'année de seconde. Le document intitulé « Scénario 1 » expose les phases successives de la démarche avec une entrée par l'exercice du commentaire. Pour les autres entrées possibles, on se reportera aux scénarios 2 et 3 de l'infographie placée en annexe.

En cours de processus, on optera pour un système de *majeures* et de *mineures*, certains exercices étant délibérément plus approfondis (le commentaire dans le scénario le plus courant). Les autres exercices font l'objet d'une sensibilisation poussée avec des situations d'écriture et des approches méthodologiques concrètes, poursuivies et approfondies en première selon la voie empruntée par les élèves.

Pour mener à bien la démarche, il convient de réserver le temps nécessaire à la mise en place d'un nombre suffisant d'activités et d'entraînements, en visant des attendus de fin de seconde réalistes, distincts de ceux des épreuves finales. On se reportera pour cela aux descripteurs du document annexe « Attendus de fin d'année en seconde et en première ». L'effort engagé doit alléger sensiblement la tâche du professeur de la classe de première. La démarche gagne à être systématiquement explicitée : le transfert des capacités travaillées d'un exercice à l'autre en dépend.

Pour chacun des trois trimestres de la classe de seconde et pour chaque exercice abordé, le document précise les compétences travaillées prioritairement (ex : comprendre, organiser, etc.) avec quelques propositions d'activités. À la fin de l'année de seconde, pour chacun des exercices, on vise l'acquisition par les élèves d'attendus présentés dans l'annexe 1.

Principes généraux de la progression

⇒ On adoptera une **logique spiralaire** en traitant progressivement les exercices écrits des EAF au sein de chaque objet d'étude. Des dominantes étant définies, on prend soin de bien souligner les transferts de capacités entre la pratique d'un exercice à un autre. Les activités restent au service de l'exploration des objets d'étude annuels afin de conduire les élèves à en percevoir l'intérêt, notamment pour ce qui concerne la pratique de l'essai et de la dissertation.

⇒ Les **compétences orales** sont travaillées ainsi que les **écrits d'appropriation**, pour consolider la maîtrise progressive de ces exercices. Ainsi, un sujet d'essai peut être abordé par l'élaboration d'un dialogue argumentatif, la rédaction d'un plaidoyer ou d'un réquisitoire. L'élaboration d'un pastiche peut sensibiliser les élèves à la dimension esthétique d'un texte. La rédaction d'une préface ou d'un article de presse prépare à l'exercice de la dissertation.

⇒ Les **liens** existant entre les exercices sont soulignés (cf. annexe 2 : infographie) :

- par l'attention portée à l'**organisation des idées** (organisation en paragraphes, connecteurs...) ;
- par l'attention portée au **sens des textes et des œuvres** (idées, arguments, exemples, interprétation du style...) ;
- par l'attention portée à la **mobilisation pertinente des connaissances**.

⇒ **L'explication linéaire**, largement pratiquée en classe, est en quelque sorte le fil rouge de la progressivité, contribuant notamment à la formation au commentaire littéraire, sans être confondue avec lui*.

⇒ L'accent est mis sur **l'évaluation formative**, pour laisser le temps aux élèves d'assimiler les compétences liées aux différents exercices. Des devoirs de deux heures sont proposés sur les quatre types d'exercice au moins une fois dans l'année de seconde, évalués en fonction des attendus adaptés (cf annexe 1).

⇒ **Les études grammaticales** sont mises autant que possible au service des exercices d'analyse et d'écriture.

**On pourra, dans cette perspective, mettre à profit la méthode proposée par monsieur l'Inspecteur général Fabrice Poli lors de son intervention sur l'explication de texte.*

Quelques points de vigilance

On évite toute surcharge méthodologique en n'intégrant que ce qui est strictement nécessaire à chaque nouveau palier et en n'augmentant les exigences que de manière graduelle. Pour la même raison, on compense la densité des apprentissages placés en début d'année par des moments de découverte ou d'ouverture culturelle moins assujettis aux attentes académiques. Le deuxième et le troisième trimestre sont l'occasion de réinvestissements des acquis du premier, avec tout à la fois le souci de consolider les fondations et d'intégrer un nouvel étage à la complexité des exercices.